

22 octobre 2007

Énergie solaire

Un projet prometteur pour la Haute-Gaspésie

La Haute-Gaspésie courtise les promoteurs d'un projet d'usine de fabrication de panneaux scolaires révolutionnaires.

L'implantation de Xunlight, une entreprise créée par des investisseurs chinois et américains, pourrait créer des centaines d'emplois en Haute-Gaspésie. Le projet est évalué à 100 millions de dollars et prévoit la création de 200 emplois au cours des deux premières années et jusqu'à 1500 lorsque l'usine fonctionnera à pleine capacité. Ce serait le plus gros employeur privé de la Gaspésie.

Le Centre local de la Gaspésie (CLD) de la Haute-Gaspésie a rencontré les investisseurs lors d'une mission économique à New York en 2005. Pour convaincre les investisseurs d'analyser la possibilité de s'installer en Gaspésie, le directeur général de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, Martin Richard, explique que les démarcheurs ont fait valoir divers arguments comme le faible coût de l'énergie, la disponibilité de la main-d'oeuvre et les possibilités de formation en entreprise.

Toutefois, ce qui fera pencher la balance, c'est l'accueil que Québec réservera au projet. Les promoteurs rencontreront la semaine prochaine des ministres du cabinet Charest, dont Nathalie Normandeau.

Le groupe est à la recherche de partenaires financiers comme la Société générale de financement ou Investissement Québec. « Tout ce qu'on veut, c'est un coup de main, de mettre les bonnes personnes sur le bon dossier et d'être capable de négocier notamment concernant l'énergie », explique Martin Richard.

Un projet sérieux

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, indique que l'entreprise doit être traitée avec le même respect et sérieux que Bombardier lorsqu'il veut faire du développement dans le secteur ferroviaire. « C'est aussi important que cela », souligne-t-elle.

Le CLD de la Haute-Gaspésie jure que l'entreprise est sérieuse et qu'elle ne cherche pas à faire de la surenchère auprès du gouvernement pour finalement s'établir hors des frontières du Québec.

Québec pourrait cependant être refroidi, car la technologie mise au point par Xunlight n'a pas encore fait ses preuves. Même si l'entreprise prétend être capable de produire des panneaux solaires plus minces à moindre prix, la machine susceptible de les fabriquer à grande échelle n'existe pas encore.

Le dossier a aussi une connotation politique puisque la MRC de la Haute-Gaspésie est la plus pauvre du Québec avec un taux de chômage qui frôle 28 %. **Radio-Canada**

Zonage agricole

Des règles moins strictes

La ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, propose d'assouplir les règlements qui encadrent le zonage des terres agricoles. En effet, cette dernière suggère de réviser la Loi sur la protection du territoire agricole, qui dit-elle, est particulièrement contraignante pour les municipalités qui cherchent à assurer leur développement.

Bien qu'elle reconnaisse l'importance pour les producteurs agricoles de protéger leurs terres contre l'étalement urbain, la ministre juge, d'autre part, que le mécontentement des élus, qui sont confrontés au refus de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), est également justifié.

Nathalie Normandeau ajoute qu'à l'heure qu'il est, de nombreuses régions sont aux prises avec d'importants problèmes de déclin démographique.

Aussi, elle présume qu'en accordant plus de liberté aux municipalités, les régions parviendraient à se développer plus facilement et, conséquemment, à drainer de nouveaux résidents. [Radio-Canada](#)

Maria

Construction de nouveaux logements

Il n'y a présentement aucun appartement disponible à Maria, dans la Baie-des-Chaleurs. Il faudrait 70 logements pour arriver à suffire à la demande. C'est pour cette raison que l'Office municipal d'habitation de Maria projette de construire deux immeubles de 12 logements communautaires dès l'an prochain.

« Ces logements seront habités par des personnes âgées autonomes, des familles vivant seules ainsi [...] que des gens vivant seuls également », explique le président de l'Office municipal d'habitation, Régis Lemieux.

Le projet est évalué à 2,7 millions de dollars. La municipalité compte investir 700 000 \$ sous forme de congé de taxes durant 25 ans.

La Ville réalisera également les travaux d'aqueduc et d'égouts qui seront nécessaires. Avec ce nouveau projet, le maire de Maria, Normand Audet, souhaite attirer une quarantaine de nouveaux résidents.

En Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine plus de 200 logements communautaires ou coopératifs sont en voie de se réaliser. Certains organismes, tels les Offices municipaux d'habitation, tentent de leur côté de compléter le financement afin de voir leur projet se concrétiser. [Radio-Canada](#)

Cinq millions versés aux sinistrés du grand Gaspé

Le gouvernement du Québec a compilé les montants versés pour les sinistrés du grand Gaspé, de Grande-Vallée et de Cloridorme.

Près de 5 millions de dollars ont été alloués depuis les événements du 9 août. Ça représentera plus de 16 millions, selon la ministre Nathalie Normandeau. 187 ménages et 28 commerces ont été touchés. Même si plusieurs sinistrés ont critiqué la faiblesse de l'aide, madame Normandeau se défend en disant que ça dépasse les programmes réguliers. Elle rajoute que l'aide gouvernementale n'est pas une assurance couvrant 100 pour cent des frais.

La ministre mentionne que l'aide consentie aux Gaspésiens est plus avantageuse que celle offerte aux Saguenay en 1996. [CHAU-TVA](#)

Une aide supplémentaire pour les musées gaspésiens et madelinien

Le gouvernement du Québec annonce le versement d'une aide supplémentaire récurrente à des institutions muséales de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

L'investissement de 193 mille dollars représente une augmentation de 31 % à l'aide accordée aux musées, portant le total à 820 mille 133 dollars pour l'année 2007-2008. Dans le cadre de cette annonce, le Musée de la Gaspésie reçoit une aide supplémentaire de 35 mille dollars, le Musée de la mer aux Îles, 22 mille dollars, de même que le Manoir LeBoutillier. Au total, 6 établissements ont reçu un montant. Notons que les institutions admissibles à participer au nouvel appel de projets pour le renouvellement de leur exposition permanente, peuvent déposer une demande jusqu'au 8 février 2008. [Radio-Gaspésie](#)

Épandage de phytocide

Bras de fer entre la MRC du Rocher Percé et Hydro-Québec

La MRC du Rocher-Percé entend délivrer des constats d'infraction à Hydro-Québec pour épandage illégal de phytocide.

Les élus de la MRC ont modifié leur règlement en ce sens la semaine dernière. Hydro-Québec s'expose à des amendes pouvant aller jusqu'à 1000 \$ par jour si elle ne cesse pas immédiatement d'épandre des produits chimiques près de ses lignes de transports.

Depuis 1995, la MRC du Rocher-Percé interdit l'épandage de produits chimiques sur son territoire.

Malgré cette interdiction, Hydro-Québec et Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe utilisent des phytocides pour l'entretien de la végétation près de leurs installations.

Hydro-Québec prétend ne pas être visée par ce règlement puisqu'elle est mandataire de l'État. Hydro-Québec fonde son argument sur le Code des gestions des pesticides adopté en 2003 à la suite d'un décret du gouvernement du Québec pour utiliser des produits chimiques. La société d'État ajoute que le phytocide utilisé, le Garlon 4, est biodégradable et que son application est ciblée et limitée.

Cet été, en juin, la société d'État a poursuivi ses activités d'épandage, au grand dam des élus de la MRC. Ces derniers ont donc décidé de sévir.

Reste à voir si Hydro-Québec s'acquittera des constats d'infraction qui lui seront remis, ou si elle préférera les contester. [Radio-Canada](#)

Murdochville voudrait une usine de composantes

La Ville de Murdochville souhaite attirer des promoteurs de composantes d'éolienne.

Murdochville a présenté un kiosque au Colloque de l'Association canadienne de l'énergie éolienne qui se déroulait à Québec au début d'octobre. La mairesse de Murdochville, Délisca Ritchie-Roussy mentionne que la présence de sa ville à l'événement avait pour but de démontrer leur intérêt aux promoteurs qui ont présenté un projet dans le cadre du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec.

Délisca Ritchie-Roussy indique être réaliste en ce qui a trait aux entreprises que sa ville peut accueillir. Elle ne s'attend pas à une grande usine puisque sa ville n'est pas près d'un quai ou encore du chemin de fer, mais elle croit qu'une usine de petites composantes pourrait être aménagée.

La mairesse de Murdochville affirme que l'occasion a permis au commissaire à la relance et du directeur général de créer des contacts avec des entreprises d'envergure comme Enercon, AAER ou encore RePower. Délisca Ritchie-Roussy mentionne que la compagnie 3CI, qui est déjà installé à Murdochville, pourrait aussi ajouter 23 MW à sa production lorsque son projet sera mis de l'avant. Des négociations se poursuivent en ce moment avec 3CI, puisque la ville veut s'entendre avec l'entreprise concernant les redevances. [Radio-Gaspésie](#)

Junex à Paspébiac

Junex effectuera des essais de production sur le puits qu'elle vient de forer à Paspébiac.

À cause de problèmes techniques, la compagnie d'exploration pétrolière et gazière a dû cesser ses travaux à mille 800 mètres de profondeur, au lieu des deux mille mètres prévus.

Les travaux ont toutefois permis de découvrir des indices de gaz naturel dans les 400 derniers mètres du puits. Des traces d'huile ont aussi été observées dans les 200 derniers mètres.

Le président de Junex, Jean-Yves Lavoie, précise que des essais de productivité

seront réalisés au cours des prochains jours par une entreprise spécialisée provenant de Calgary, en Alberta. Le président de Junex se dit très encouragé car, dès le premier forage, des indices d'hydrocarbures ont été observés. Ce résultat pave donc la voie à d'autres forages dans le secteur... N439b Toutefois, Junex ne prévoit pas creuser de nouveaux puits cette année à Paspébiac. L'entreprise d'exploration minière, qui a jusqu'à présent injecté un million et demi de dollars dans ce projet. Junex a aussi lancé une campagne de financement pour se lancer dans un nouveau projet de forages. Un placement privé de 5 millions de dollars est maintenant possible. [Radio-Gaspésie](#)

L'attention de Harper

Le ministre titulaire de l'Agence de Développement économique Canada est d'avis que le premier ministre Stephen Harper a tenu compte des régions dans son discours du Trône, la semaine dernière.

Jean-Pierre Blackburn soutient que les régions comme la Gaspésie feront partie des priorités de son gouvernement dans la prochaine session parlementaire à Ottawa.

Le ministre Blackburn prend notamment en exemple le programme fédéral pour aider les travailleurs forestiers à se trouver un autre emploi, qui pourrait être mieux adapté

Pour sa part, le député bloquiste de la Gaspésie, Raynald Blais, estime que le fédéral n'a pas d'intentions sérieuses d'aider les régions.

Raynald Blais dit souhaiter plus de place pour le développement économique local et les infrastructures du secteur des pêches. [CIEU-FM](#)

Fraude sur des locations de terrains, le ministère enquête

Il y a effectivement enquête à l'interne au ministère des Ressources naturelles, à Caplan, au sujet d'un ex-fonctionnaire qui a empoché des baux de location de terres publiques sans les déclarer.

Le personnel du bureau du ministre Claude Béchard à Québec nous a finalement confirmé l'information, vendredi à 16 heures 30. L'enquête devrait s'échelonner pendant quelques semaines.

Rappelons qu'une soixantaine de chasseurs de la Gaspésie se sont fait flouer par un fonctionnaire du ministère des Ressources naturelles, à Caplan. Pendant 3 ans, ils ont cru louer des terrains publics en toute légalité, entre Carleton et New Carlisle. Le problème, c'est que le fonctionnaire, maintenant retraité, empochait les loyers, en argent, sans jamais les déclarer.

Le Regroupement des locataires de terres publiques s'est plaint au printemps. L'affaire est sous enquête depuis un mois et demi. [CHAU-TVA](#)

Nouvelle rue : nouveaux défis?

La nouvelle rue de la Reine au centre-ville de Gaspé a passé le test de sa première saison estivale. Festivaliers, commerçants, touristes et citoyens ont pu profiter des rénovations majeures apportées aux infrastructures. Mais est-ce que la rue principale est adaptée aux besoins de toute la population?

Sylvie Bernard veut informer la population sur l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.*Photo Philippe Daoust*

C'est la question que se pose Sylvie Bernard qui doit se déplacer en fauteuil roulant à l'aide de son chien d'assistance. Selon elle, les personnes à mobilité réduite doivent encore faire face à plusieurs obstacles pour avoir accès aux commerces du centre-ville. Sans vouloir dénoncer des commerçants en particulier, Mme Bernard désire informer la population sur les difficultés rencontrées par les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. «Il faut tout le temps se battre, affirme-t-elle. Je ne dis pas ça pour pointer les gens du doigt, mais pour les informer de ma situation. Si je peux changer les choses un petit peu, ça va peut-être aider les autres aussi parce que je ne suis pas la seule en fauteuil.»

Accessibilité difficile

Parmi les problèmes rencontrés par Mme Bernard dans les différents commerces, on note des allées et des entrées pas assez larges ou encombrées, des comptoirs trop hauts, des espaces de stationnement trop étroits, l'accès difficile aux parcomètres ou des portes qui ouvrent vers soi. «Il n'y a pas une boutique d'accessible, note-t-elle. Elles ont toutes des marches. On dirait qu'ils ne pensent pas qu'il faut nous aussi aller à des endroits. Ça m'est même arrivé que les vendeuses sortent à l'extérieur pour me montrer la marchandise sur le trottoir!»

Normes rencontrées

Concernant l'espace de stationnement pour handicapés, la Ville de Gaspé dit avoir rencontré les normes au moment de rénover la rue principale. «Compte tenu du nombre d'espaces qui étaient disponibles, ça prenait minimalement un espace pour les personnes à mobilité réduite, explique Gaétan Lelièvre, directeur général de la municipalité. On s'est questionné à savoir si un espace était suffisant ou s'il fallait en avoir un deuxième.» M. Lelièvre rappelle toutefois que le nombre d'espaces de stationnement est passé de 50 à 30 après la réfection de la rue et qu'un secteur supplémentaire de la rue pourrait être réservé aux personnes handicapées. «À ma connaissance, on n'a pas eu beaucoup de demandes ou de plaintes à cet effet-là, à date, mais s'il y a un besoin, c'est quelque chose qui est envisageable.»

Pour Mme Bernard, l'espace de stationnement de la rue de la Reine n'est pas assez large et l'accès au parcomètre est périlleux, surtout en hiver. Elle lance enfin l'idée adoptée par d'autres municipalités du Québec de rendre gratuits les espaces de stationnement pour personnes handicapées. Somme toute, Mme Bernard demande à la population et aux commerçants d'entamer sérieusement la réflexion sur l'accessibilité aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. [Le Pharillon](#)

Valoriser la laine des moutons

Les producteurs d'agneau et de moutons de la Gaspésie veulent mettre en valeur la laine de leurs bêtes.

Actuellement, cette fibre est envoyée directement au dépotoir, compte tenu de la faible valeur de la matière sur le marché.

Les producteurs ne reçoivent qu'environ 10 cents la livre pour la laine, sans compter qu'ils doivent défrayer les coûts d'entreposage et de transport. De plus, comme les producteurs tondent maintenant plus régulièrement, la laine de leur bête s'avère de moins bonne qualité.

En 1994, les producteurs recevaient 1 dollar la livre pour cette même matière chez Briggs and Little à Fredericton.

Les producteurs ovins évaluent plusieurs options tel que l'isolation de bâtiment et la production d'engrais minéraux à partir de cette fibre.

Le président des producteurs ovins de la Gaspésie, Denis Richard, trouve dommage qu'une matière remplie de potentiel ne trouve pas preneur.

Le syndicat des producteurs ovins est ouvert aux nouvelles idées. [CIEU-FM](#)